10 ans d'impunité pour la politique d'annexion et d'apartheid israélienne

07.07.2014

Categories: Apartheid et colonialisme, BDS-Arguments



© activestills.org

La Coordination européenne des comités et d'associations pour la Palestine a publié une déclaration dénonçant l'impunité dont a joui Israël depuis 2004, lorsque la Cour internationale de justice a rendu un avis sur le mur construit par Israël en territoire palestinien. La Cour déclarait non seulement que « l'édification du mur qu'Israël, puissance occupante, construit dans le territoire palestinien occupé, est contraire au droit international », mais que le régime d'exception qui lui est associé l'est également, tout comme les colonies israéliennes de peuplement. Elle stipulait également l'obligation de la communauté internationale à faire respecter le droit international par des actions concrètes.

Lire la déclaration (en anglais)